REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 23 mars 2021

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Mise à jour de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS) pour les cantons de Genève et des Grisons

Le Conseil fédéral a adopté, le 19 mars 2021, une mise à jour de l'Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS - Bundesinventar der schützenswerten Ortsbilder der Schweiz von nationaler Bedeutung) pour les cantons de Genève et des Grisons. Cette actualisation marque la première étape du nouveau cycle de révision de l'inventaire.

L'ISOS fait partie des inventaires d'objets d'importance nationale établis par la Confédération sur la base de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN). Véritable outil d'aménagement du territoire, son objectif est de mettre en lumière les particularités d'un site construit, prenant en compte les rues, les places, les jardins, les autres espaces verts ou libres ainsi que l'environnement du bâti.

L'importance nationale d'un site découle de ses qualités topographiques, spatiales et historico-architecturales. La valeur archéologique, historique ou encore culturelle et ethnologique peuvent aussi influencer l'évaluation. L'ISOS définit ce qui mérite d'être conservé et encourage ainsi une culture du bâti de qualité. Le Conseil fédéral décide de l'inscription, de la modification ou de la radiation d'objets, après avoir pris l'avis des cantons. Les cantons et les communes sont ensuite obligés d'en tenir compte dans leurs planifications.

Elaboré dès la fin des années 1970 canton par canton, l'ISOS fait désormais l'objet d'une deuxième actualisation avec pour premiers cantons, ceux de Genève et des Grisons.

Pour le canton de Genève, cette mise à jour inclut les treize sites suivants :

- **Le Carre** et **Sionnet** sont confirmés et leurs périmètres sont élargis pour présenter une vision d'ensemble de cette région de la plaine de la Seymaz;
- la valeur inestimable du village médiéval d'**Hermance** est renouvelée;
- les communes rurales d'**Avully**, de **Cartigny**, de **Céligny**, de **Dardagny** et de **Jussy** ont été bien préservés et ont conservé des qualités dignes de figurer à cet inventaire fédéral, qui accueille un nouveau village, celui de **Russin**;

- les lieux-dits de **Malval** (Dardagny), **Sierne** (Veyrier) et du **Mandement** (Satigny) restent classés en valeur nationale;

- enfin, la Confédération met désormais également à l'honneur la culture du bâti contemporain en intégrant la cité du **Lignon** (Vernier) comme nouveau site d'importance nationale.

En revanche, quatre sites qui figuraient dans l'inventaire de 1980 ne se sont pas développés selon les qualités retenues par la Confédération et disparaissent de l'ISOS. Il s'agit des villages de Soral, de Sézegnin, de Veyrier et du vieil Onex. Les mesures de protection cantonales spécifiques en cours ou en vigueur sont maintenues dans ces sites.

Cette actualisation marque la première étape du nouveau cycle de révision de l'inventaire, qui sera, dès le 5 mai 2021, également publié sous forme de géodonnées sur map.geo.admin.ch.

Deux autres mises à jour interviendront en 2022 (Carouge, Compesières et Landecy, Genthod, La Gradelle et Pregny) et en 2023 (Les Avanchets et la Ville de Genève), après consultation des communes concernées.

Pour toute information complémentaire: M. Pierre Alain Girard, directeur général de l'office du patrimoine et des sites, DT, T. 022 546 60 95 ou 078 606 84 10.